

Cahier des charges d'achats

Procurement Specification

1. CHAMPS D'APPLICATION – FIELDS OF APPLICATION

Les présentes conditions générales d'achat sont applicables à l'ensemble des commandes émises concernant la réalisation de nos pièces suivant plans et spécifications. En cas de litige, la version française de ce document fait foi, la version anglaise est fournie à titre d'information.

Le présent document est applicable dès l'acceptation de la commande dans les conditions définies à l'article 3, dans leur intégralité comme seules conditions contractuelles applicables entre le fournisseur et LACOTTE INDUSTRIE.

Le présent document n'est susceptible d'être modifié que par accord écrit et préalable de LACOTTE INDUSTRIE et du fournisseur.

These general conditions of purchase are applicable to all orders issued for the production of our parts according to drawings and specifications. In case of dispute, the French version of this document prevails, the English version is provided for information only.

This document is applicable upon acceptance of the purchase order under the conditions defined in article 3, in their integrity as the only contractual conditions applicable between the supplier and LACOTTE INDUSTRIE.

This document is subject to changes only with the prior written consent of LACOTTE INDUSTRIE and the supplier.

2. DOCUMENTS CONTRACTUELS - CONTRACTUAL DOCUMENTS

Toutes les commandes LACOTTE INDUSTRIE sont exclusivement régies par le présent document et complétées par les conditions particulières mentionnées dans la commande ainsi que, le cas échéant, par tous autres documents contractuels.

Les commandes constituent l'intégralité de l'accord entre LACOTTE INDUSTRIE et le fournisseur et prévalent sur tout autre accord antérieur, exprès ou implicite, écrit ou oral.

All LACOTTE INDUSTRIE Purchase orders are exclusively governed by this document and supplemented by the specific conditions mentioned on the purchase order as well as, if applicable, by any other contractual documents.

The orders constitute the entire agreement between our company and the supplier and prevail over any other prior agreement, expressed or implied, written or oral.

3. CHARTE ETHIQUE ET CONTREFAÇONS - ETHICS AND COUNTERFEITING CHARTER

Le fournisseur s'engage à respecter la Charte éthique et Contrefaçon (LAC0088/19-00) de Lacotte industrie et de transmettre son contenu aux personnes qui auront à travailler sur les commandes de Lacotte industrie.

The supplier agrees to comply with the Lacotte Industrie's Ethics and Counterfeiting Charter (LAC0088 / 19-00) and to transmit its content to the people who will have to work on Lacotte Industrie's purchase orders.

4. COMMANDE - PURCHASE ORDER

Bon de commande - Purchase order document

Cahier des charges d'achats

Procurement Specification

Toutes nos commandes sont faites par un bon de commande écrit. C'est le plan de réalisation à l'indice mentionné sur la commande qui fait foi, étayé ou non de spécifications techniques. (Normes clients ou AFNOR)

All our orders are expressed with a written purchase order form. The drawing index on the purchase order defines the reference drawing index to be supplied, supported or not by additional technical specifications. (Customer or AFNOR specifications)

Acceptation de la commande – Purchase order acceptance

L'acceptation de la commande par le fournisseur s'effectue par l'envoi d'un accusé de réception de commande, dans un délai de **quatre jours** calendaires (hors fermeture annuelle) à compter de la date indiquée sur le bon de commande. Toute commande sans accusé de réception, sera considérée comme acceptée, sous tous ses termes.

Le fournisseur devra communiquer ses périodes de fermetures annuelles à LACOTTE INDUSTRIE.

Acceptance of the purchase order by the supplier is defined by sending an acknowledgment of receipt of the order, within four calendar days (excluding annual closure) from the date indicated on the purchase order document. Any order without acknowledgment of receipt, will be considered accepted, under all its terms. The supplier must inform LACOTTE INDUSTRIE of its annual closing periods.

Modification de la commande – Purchase order changes

Toute modification, même mineur, de la commande doit faire l'objet d'un accord préalable et écrit de LACOTTE INDUSTRIE et d'un avenant à la commande.

Any changes of the purchase the order, even minor once, must be subject to a prior written agreement of LACOTTE INDUSTRIE through a Purchase order amendment.

5. EMBALLAGES ET DOCUMENTS D'EXPEDITION – PACKAGING AND SHIPPING DOCUMENTS

Emballage - Packaging

L'emballage doit être conforme afin de garantir l'intégrité des produits. Les produits non recyclables ne seront pas acceptés. (Chips ...)

Les pièces aciers « non brunies » doivent être graissées avec une huile de préservation de l'oxydation.

The packaging must be compliant in order to guarantee the integrity of the products. Non-recyclable means will not be accepted. (Chips ...)

Non "burnished" steel parts must be greased with an anti-oxidation oil prior to shipment.

Document d'expédition – Shipping Documents

Le fournisseur est tenu de joindre à l'expédition un bon de livraison mentionnant le colisage, les indications figurant sur la commande permettant l'identification des fournitures et leur contrôle quantitatif (Rapport contrôle dureté, rapport de contrôle CND, lorsque mentionné sur la commande...).

The supplier is bound to enclose with the shipment a packing slip mentioning the packing means, the indications on the purchase order allowing the identification of the supplies and their quantitative control (Hardness control report, CND control report, when mentioned on the purchase order...).

Cahier des charges d'achats

Procurement Specification

6. LIVRAISON, EXECUTION ET RETARDS – DELIVERY, EXECUTION AND DELAYS

Sauf stipulation contraire dans les commandes, les délais de livraison sont fixés sur le bon de commande. Les délais de livraison et/ou d'exécution sont impératifs et constituent un élément essentiel de la commande.

Le fournisseur doit surveiller régulièrement (hebdomadairement à minima) la bonne réalisation de son portefeuille de commande ; tout incident susceptible de compromettre la tenue des délais doit être remonté à notre service achats afin de trouver un consensus et recadrer un nouveau délai.

Unless otherwise stipulated on the purchase orders, the delivery time are defined on the purchase order documents. The delivery times and/ or lead time are imperative and constitute an essential element of the purchase order.

The supplier must regularly monitor (at least weekly) the proper completion of his order portfolio; any incident likely to compromise the deadlines must be reported to our purchasing department in order to find a consensus and agree to an updated deadline.

Réception de produits – Products reception

Il appartient au fournisseur de livrer 100 % de produits conformes à la réception.

LACOTTE INDUSTRIE se réserve le droit de refuser, soit à la livraison ou à postériori, des produits en cas de non-conformité.

It is up to the supplier to deliver 100% of conform products.

LACOTTE INDUSTRIE reserves the right to refuse products, either on delivery or afterwards, in the event of non-compliance.

Documents Potentiels à fournir à la livraison suivant spécifications de notre commande -

Potential Documents to be supplied upon delivery according to our purchase order specifications:

- | | |
|--|--|
| - Bon de Livraison/Document de Conformité | - <i>Packing Slip / Certificate of conformity</i> |
| - Rapports de contrôle procédés spéciaux (dureté, ressuage...) | - <i>Special process control reports (hardness testing, penetrant testing, etc.)</i> |
| - FAI (Dossier premier article) si demandé | - <i>FAI(First Article Inspection report) if required</i> |
| - Gamme | - <i>Processing routine</i> |
| - CCPU Matière (Certificat de Contrôle du Produit en Usine) | - <i>Raw material Mill Test certificate</i> |

LACOTTE INDUSTRIE fera ses meilleurs efforts pour signaler au fournisseur les défauts apparents dans les plus brefs délais. En conséquence, le fournisseur renonce à nous opposer la tardivité de la réclamation. Tout produit dont la livraison est refusée devra être repris par le fournisseur à ses frais.

LACOTTE INDUSTRIE will make its best efforts to report apparent defects to the supplier very shortly after receipt. Consequently, the supplier renounces to oppose to us any delay about a complaint. Any product whose delivery is refused must be taken back by the supplier at his expenses.

7. PRIX, FACTURATION ET CONDITIONS DE PAIEMENT – PRICE, INVOICING AND PAYMENT TERMS

Sauf stipulation contraire dans les commandes, les prix des fournitures sont fixés sur les bons de commande. Ils sont fermes et non révisables et s'entendent, pour les produits, au lieu de livraison convenu. Le prix est exprimé forfaitaire, complet, hors taxes, ferme et définitif. Il est réputé tenir compte de toutes circonstances et particularités de la commande, et comprend, pour les produits, notamment les frais d'emballage, de transport et de déchargement et de manutention au lieu de livraison convenu ainsi que les frais

Cahier des charges d'achats

Procurement Specification

d'assurance et les risques. Aucune augmentation des prix ne pourra être appliquée sans l'accord préalable et écrit de LACOTTE INDUSTRIE. Sauf stipulation contraire dans les commandes, tous les achats de LACOTTE INDUSTRIE sont payables à 30 jours le 15, par virement bancaire.

Unless otherwise stipulated on the Purchase orders, the prices of the supplies are defined on the purchase orders. They are firm, not subject to revision and are understood, for the products, to the agreed place of delivery. The price is expressed complete, excluding taxes, firm and final. It is deemed to take into account all circumstances and particularities of the order, and includes, for the products, especially the costs of packaging, transportation, unloading and handling to the agreed place of delivery as well as insurance costs and risks. No increase in prices may be applied without the prior written consent of LACOTTE INDUSTRIE. Unless otherwise stated in the orders, all purchases by LACOTTE INDUSTRIE are payable 30 days end of the month on the 15th, by bank wire transfer.

8. SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE/ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DU FAIT DU PRODUIT DEFECTUEUX – QUALITY MANAGEMENT SYSTEM/LIABILITIES INSURANCE REGARDING DEFECTIVE PRODUCTS

Nous travaillons sur la base de relations de confiance avec nos fournisseurs, toutefois le fait d'être certifié ISO 9001/EN9100* est considéré comme un plus. *(obligatoire pour les pièces aéronautiques). Nous nous réservons le droit de réaliser un audit dans les locaux du fournisseur en avertissant préalablement sous une quinzaine de jours.

*Our business relationship is based on trust with our suppliers, however being ISO 9001 / EN9100 * certified is considered a plus. * (compulsory for aeronautical parts). We reserve the right to carry out an audit on the supplier's premises with a 2 weeks notice.*

9. ORIGINE DES FOURNITURES - ORIGIN OF SUPPLY

Pour les produits, le fournisseur certifiera, à la demande de LACOTTE INDUSTRIE, l'origine des fournitures, en délivrant par exemple un certificat de produit usine (CCPU matière), ou relevé dimensionnel, le cas échéant.

La sous-traitance de deuxième main est interdite sans le consentement de Lacotte industrie.

Respect du règlement REACH :

LACOTTE INDUSTRIE doit vérifier que ces produits ou composant ne contiennent pas de « substances très préoccupantes ». De fait, nous devons répercuter cette demande de respect du règlement REACH à l'ensemble de nos fournisseurs. Le fait de signer le présent cahier des charges engage le fournisseur sur le respect de ce règlement REACH.

For products, the supplier will certify, at the request of LACOTTE INDUSTRIE, the origin of the supplies, by issuing for example a mill test certificate (CCPU material), or dimensional statement, if necessary.

Secondary outsourcing is prohibited without LACOTTE INDUSTRIE prior agreement.

REACH regulation compliance:

LACOTTE INDUSTRIE must check that these products or components do not contain "substances of very high concern". In fact, we must pass on this request for compliance with the REACH regulation to all of our suppliers. Signing this specification commits the supplier to compliance with this REACH regulation.

Cahier des charges d'achats

Procurement Specification

10. TRAITEMENT DES NON CONFORMITE – NON CONFORMANCE PROCESS

Le fournisseur est tenu d'avertir LACOTTE INDUSTRIE par écrit de tout changement de procédé de réalisation de notre commande, et de toute anomalie et /ou non conformité constatée, et ce afin de vérifier, la dérogation possible d'acceptation.

Le produit dérogé devra être impérativement identifié pour la livraison.

En aucun cas, un accord de dérogation délivré par nos soins, ne vaut acceptation définitive.

Le fournisseur devra répondre par écrit sur la Fiche de non-conformité (FNC) de LACOTTE INDUSTRIE, **sous quinze**, en cas de non conformité formulée par notre service contrôle qualité.

En cas de non-conformité avérée et imputable au fournisseur, la totalité des coûts induits, pourra être exigée par LACOTTE INDUSTRIE, comme suit :

Non-conformité Majeur (détecté par LACOTTE INDUSTRIE) :

- **frais forfaitaire du traitement de la NC de 50 €uro H.T, plus frais de port des défectueux.**

Non-conformité Critique (défaut pénétrant en clientèle) :

- **frais forfaitaire du traitement de la NC de 50 € H.T,**
- **plus frais de port des pièces défectueuses, plus frais de tri , retouche de 50 €uro, soit un total de 100 € H.T forfaitaire,**
- **plus le montant des pièces défectueuses au prix d'achats du client final.**

Le fournisseur devra fournir un rapport de contrôle dimensionnel complet pour les futures livraisons, attestant ainsi de l'efficacité des actions correctives mises en œuvre.

Cas des produits retouchés suite à non-conformité :

Le fournisseur devra fournir un rapport de contrôle dimensionnel complet de toutes les côtes et caractéristiques du plan, attestant ainsi de la conformité de la retouche, mais également des autres côtes & caractéristiques.

The supplier is requested to notify LACOTTE INDUSTRIE, in writing, about any changes in the manufacturing process of our order, and of any anomaly and / or non-compliance found, in order to check, the possible acceptable deviation.

The deviated product must be imperatively identified for delivery.

In any case, a deviation agreement issued by LACOTTE INDUSTRIE, does not constitute final acceptance.

The supplier must respond in writing to the Non conformity Form (FNC) provided by LACOTTE INDUSTRIE, within two weeks, in the event of non-compliance formulated by our quality control service

In the event of proven non-compliance assigned to the supplier, the charge of all costs incurred may be requested by LACOTTE INDUSTRIE, as follows:

Major non-compliance (detected by LACOTTE INDUSTRIE) :

- **fixed cost of processing the Non-compliance : 50 € excluding VAT, in addition to shipping costs for defective items.**

Critical non-conformity (defect detected by the final customer):

- **fixed cost of processing the Non-compliance of 50 € excluding VAT, in addition to shipping costs for defective items, sorting costs, reworking of 50 € excluding VAT, for a total of 100 € excluding VAT,**
- **this non obstant the amount corresponding to the defective parts at customer purchased price .**

Cahier des charges d'achats

Procurement Specification

11. OBJECTIFS DE NIVEAU DE QUALITE LIVREE ET DELAI DE LIVRAISON - ON-TIME DELIVERY AND QUALITY LEVEL EXPECTATIONS

L'objectif de niveau de qualité livrée est de 2 NC majeures et 0 NC critiques, par année de livraison.
L'objectif de taux de service de livraison est de 90% dans les délais.

*The expect quality level target is 2 major Non-Compliances and 0 critical Non-Compliances, per year.
The on-time service rate target is 90% of the products delivered*

12. CONFIDENTIALITE - CONFIDENTIALITY

Toutes les informations communiquées par LACOTTE INDUSTRIE sont confidentielles et le fournisseur doit notamment prendre toutes les mesures pour qu'aucune des informations, en particulier documents techniques, plans, spécifications, notices qui lui auraient été transmis par LACOTTE INDUSTRIE ou auxquels il aurait eu accès à l'occasion de la commande, ainsi que les réalisations qui en seraient issues ne soient communiquées, ni dévoilées à un tiers, soit par lui-même, soit par des collaborateurs, agents, intervenants ou sous traitants. Cette obligation de confidentialité sera maintenue pendant toute la durée d'exécution de la commande ainsi que pendant une durée de 10 années au-delà de celle-ci.

Tout manquement à cette clause de confidentialité pourra entraîner des poursuites judiciaires.

All the information communicated by LACOTTE INDUSTRIE are confidential and the supplier must take all necessary measures to make sure none of the information, in particular technical documents, drawings, specifications, notices which would have been transmitted by LACOTTE INDUSTRIE or to which it would have had access for the purpose of the order, as well as the achievements which would result therefore, are neither communicated nor disclosed to a third party, either by itself, or by employees, agents, consultants or subcontractors. This confidentiality obligation will be maintained for the entire duration of the order's execution as well as for a period of 10 years beyond it.

Any breach of this confidentiality clause may result in legal proceedings.

13. JURIDICTION – DROIT APPLICABLE – APPLICABLE LAW

Le fournisseur et LACOTTE INDUSTRIE s'efforceront de régler à l'amiable tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la commande. Sauf stipulation contraire, le droit applicable est le droit du lieu d'immatriculation du siège social de la société LACOTTE INDUSTRIE (Tribunal de commerce de LIMOGES)

The supplier and LACOTTE INDUSTRIE will endeavor to settle amicably any dispute relating to the interpretation or execution of the purchase order. Unless otherwise stipulated, the applicable law is the law of the place of registration of the company LACOTTE INDUSTRIE (Commercial Court of LIMOGES)

14. AVENANTS A L'ACCORD – AGREEMENT'S AMENDMENTS

Toute modification des présentes doit faire l'objet d'un avenant écrit signé par les deux parties. Ce qui précède s'applique aussi à la renonciation à faire jouer les dispositions de cet article.

Any change to these conditions must be the subject of a written amendment signed by both parties. The above also applies to the waiver of the provisions of this article.

15. PROTOCOLE D'ACCORD – AGREEMENT PROTOCOLE



Cahier des charges d'achats

Procurement Specification

Contrat établi à LE PALAIS SUR VIENNE le / *Contract established at LE PALAIS SUR VIENNE on*

En signant ce présent contrat, le fournisseur reconnaît avoir pris en compte et approuvé toutes les exigences de la société LACOTTE INDUSTRIE concernant la livraison de ses produits.

By signing this contract, the supplier acknowledges having taken into account and approved all the requirements of the company LACOTTE INDUSTRIE concerning the delivery of its products.

Pour/For LACOTTE INDUSTRIE

Pour le fournisseur / For the supplier

Date 17/05/20

Date

Nom/Name Christophe SECHERET

Nom/Name

signature

signature

Cahier des charges d'achats

Procurement Specification

EXIGENCES DE CONTROLE APPLICABLES A LA FOURNITURE SERIE

***Applicable à tous les modes d'obtention en l'absence d'exigences normatives.**

Mode d'obtention	Caractéristiques	Fréquence & enregistrement
Rectification	- Respect état de surface et cotes. Absence de triangulation	Rapport de contrôle avec valeurs chiffrées
Electro érosion Découpe laser Découpe jet d'eau	-Absence de piquot (notamment les diamètres inscrit), contrôle visuel à 100% -diffraction de découpe dans le respect de l'état de surface Graissage avec une huile de préservation de l'oxydation des pièces acier non revêtues.	Rapport de contrôle avec valeurs chiffrées
OAD et OAS Sur pièces en Aluminium	OXYDATION ANODIQUE SULFURIQUE des aluminiums avec ou sans couleur, épaisseur 8 µ colmatée ; - Contrôle impératif des trous taraudés après OAS , contrôle absence de tache, résurgences de soudes dans les trous taraudés - Respect des points d'accroche et contact avec précautions à la décroche pour éviter les rayures.	
Brunissage Sur pièces en acier	-Contrôle absence de tache, résurgences de soudes dans les trous taraudés	Gamme de traitement de surface agréée par le fournisseur et à disposition de LACOTTE INDUSTRIE sur demande.
Traitement thermique	-Traitements thermiques, valeur de dureté avec enregistrement -Traitements thermiques de surfaces (nituration/cémentation ...)	Filiation de dureté sur éprouvette ou autre méthode d'essais de dureté garantissant la profondeur demandée. Rapport de contrôle avec valeurs chiffrées
Taillage Brochage	- Contrôle du respect du nombre dents. - Contrôle avec pièce modèle	Rapport de contrôle.

Cahier des charges d'achats

Procurement Specification

CONTROL REQUIREMENTS APPLICABLE TO SERIAL PRODUCTIONS

* *Applicable to all processes in the absence of normative requirements.*

Manufacturing process	Characteristics	Record frequency
Rectification	- Respect for surface conditions and dimensions. Absence of triangulation	Control report with figures
EDM Laser cutting Water jet cutting	- No stake (in particular the diameters entered), 100% visual inspection - cutting diffraction while respecting the surface finish - Lubrication with an oxidation preservation oil for uncoated steel parts.	Control report with figures
Hard/Sulfuric anodic oxidation On aluminum parts	SULFURIC ANODIC OXIDATION of aluminum with or without color, thickness 8 μ clogged; - Imperative control of threaded holes after SAO, check absence of stain, resurgence of sodium hydroxide in threaded holes - Respect of agreed fixture points and contacts with care when removing to avoid scratches.	
Burnishing On steel parts	- Check for the absence of stain, resurgence of sodium hydroxide in the tapped holes	Range of surface treatment approved by the supplier and available to LACOTTE INDUSTRIE on request
Heat Treatment	- Heat treatments, hardness value with recording - Heat treatments of surfaces (nitriding / carburizing...)	Hardness parentage on test specimen or other hardness test method guaranteeing the required treatment depth. Control report with figures
Gear cutting Broaching	- Control of the respect of the number of teeth. - Control with model part	Control report